

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

BILLETTERIE

1. Les prix des billets sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils sont exempts de tous frais supplémentaires de gestion, de réservation, de livraison ou de transaction bancaire.
2. Le tarif réduit est exclusivement réservé aux bénéficiaires du rsa, aux demandeurs d'emploi, aux étudiants et à toute personne de moins de 18 ans à la date de l'achat, adhérents de l'association Promodegel, détenteurs de la Carte Cezam, détenteurs du PASS'Comtois, membres de l'amicale des établissements scolaires de Poligny. Chaque acheteur se prévalant d'un tarif réduit devra être en mesure de présenter à l'entrée du concert tout document officiel valide attestant de son appartenance à l'une de ces catégories.
3. Le tarif abonné est exclusivement réservé aux détenteurs de la carte abonné. Chaque acheteur se prévalant d'un tarif abonné devra être en mesure de présenter sa carte personnelle valide à l'entrée du concert.
4. L'achat de billet en prévente proposé sur le site de vente en ligne <http://lemoulinjura.soticket.net/> est clôturé 120 minutes avant le début de la manifestation. L'acheteur est informé, en temps réel, lors de la passation de sa commande, de la disponibilité des places souhaitées.
5. Chaque billet en vente constitue un droit d'entrée dématérialisé (billet électronique).
6. Pour tout achat sur le site de vente en ligne <http://lemoulinjura.soticket.net/>, les billets sont instantanément envoyés par mail à l'acheteur après constat de son paiement. Preuves d'achat, ils sont, soit imprimés par l'acheteur, soit téléchargés sur un téléphone mobile permettant l'affichage à l'écran, en conséquence de quoi, l'acheteur devra présenter à l'entrée du concert, le billet ou les billets imprimés par ses soins ou téléchargés sur son téléphone mobile. Pour tout achat au MOULIN DE BRAINANS, Lieu-dit « le moulin » 39800 BRAINANS ; la preuve d'achat sera remise main propre à l'acheteur.
7. Le contrôle des billets imprimés ou téléchargés est réalisé par des appareils lecteurs de code barre lors de l'accès à l'évènement pour lequel ils sont valables.
8. Concernant les billets imprimés par l'acheteur, les informations figurant sur le billet ainsi que le code barre doivent être bien lisibles. Les billets illisibles, endommagés, souillés ou imprimés de façon incomplète ne seront pas acceptés et non valables. L'acheteur devra par ailleurs veiller au bon affichage et à la bonne lisibilité des informations sur son téléphone mobile.
9. Un billet est uniquement valable pour la manifestation à laquelle il donne droit. Ces informations sont mentionnées sur le billet : le nom du spectacle, le lieu de la manifestation, la date de la manifestation, l'heure de la manifestation.
10. Les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables même en cas de perte ou de vol. Aucun duplicata ne sera délivré et toute revente est interdite.

11. Il est strictement interdit de contrefaire, dupliquer ou reproduire un billet électronique. La reproduction et l'utilisation de la copie de ce billet sont passibles de poursuites pénales.

ABONNEMENT

12. La carte d'abonnement donne accès aux tarifs abonné et autres offres à destination des abonnés. Sauf mention contraire la carte d'abonnement est valable pour une Saison (1^{er} septembre N au 31 Août N+1)

13. Pour tout achat d'une carte d'abonné sur le site de vente en ligne <http://lemoulinjura.soticket.net/>, le numéro d'abonné constituant preuve d'achat est automatiquement généré et envoyé par mail après constat de son paiement.

14. La carte d'abonnement est à retirer, sur présentation de la preuve d'achat, au MOULIN DE BRAINANS, Lieu-dit « le moulin » 39800 BRAINANS les soirs de manifestation et aux horaires d'ouverture de la billetterie.

15. La carte d'abonnement est nominative, personnelle et incessible, et n'est ni échangeable, ni remboursable, en partie ou en totalité. Aucun duplicata ne sera délivré et toute revente est interdite.

PAIEMENT ET DONNEES PERSONNELLES

16. Tout paiement effectué à partir du site <http://lemoulinjura.soticket.net/> se fait exclusivement par cartes bancaires après acceptation par l'acheteur des présentes conditions générales de vente.

17. Le paiement en ligne se fait avec l'interface sécurisée PAYBOX SYSTEMS.

18. Seule l'acceptation du paiement par PAYBOX SYSTEMS vaut validation de la vente et entraîne l'édition des billets et ou numéro d'abonné.

19. Les données personnelles et confidentielles collectées lors des transactions sont exclusivement destinées à la gestion des dossiers billetterie et fichiers abonnés et ne sont à aucun moment destinées à être vendues, commercialisées ou louées à un tiers.

20. L'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur ses informations personnelles, en adressant un courrier libellé à l'adresse suivante :

MOULIN DE BRAINANS, Lieu-dit « le moulin » 39800 BRAINANS
ou par courriel à l'adresse : billetterie@lemoulinjura.fr

CONTACT

21. Pour toutes informations, suggestions ou réclamations, merci d'écrire à l'adresse suivante :

MOULIN DE BRAINANS, Lieu-dit « le moulin » 39800 BRAINANS
ou par courriel à l'adresse : billetterie@lemoulinjura.fr

Téléphone : 03 84 37 50 40

DROIT APPLICABLE – LITIGES

22. Les ventes de billets et cartes d'abonnées effectuées sur le site <http://lemoulinjura.soticket.net/> sont soumises au droit français. En cas de litige, les tribunaux français auront compétence exclusive.

MENTIONS LEGALES

Association PROMODEGEL

Siège social : MOULIN DE BRAINANS, Lieu-dit « le moulin » 39800 BRAINANS

Directeur de la publication : Claire Fridez

Editeur de la solution « la billetterie par Supersoniks » :

SARL SUPERSONIKS - 15, place Gaston Pailhou à Tours (37000)

Hébergeur du site <http://lemoulinjura.soticket.net/>

Gandi SAS 15 place de la Nation à Paris (75011)